

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 15 (1987)

DOI: 10.11588/fr.1987.0.53257

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Elle constitue une illustration de la culture de la ville. L'auteur souligne l'importance particulière de quatre revues. La »Rheinische Thalia« a été publiée à partir de 1785. Schiller dont les »Räuber« avaient été représentés trois ans plus tôt à Mannheim a été l'un des fondateurs de cette revue théâtrale. Les »Rheinische Musen« appartiennent au même genre. Elles sont l'œuvre de l'écrivain Heinrich Gottlieb Schmieder qui, après avoir lancé un périodique à Mayence et Francfort en 1792, a fait paraître les »Rheinische Musen« de 1794 à 1797 à Mannheim. Elles ont parfois manifesté une mauvaise humeur à l'égard de la Révolution française (p. 137) bien qu'environ 80 % des textes soient consacrés au théâtre et à la vie théâtrale. Cette proportion peut également être observée dans les revues réservées à la peinture et à la sculpture par Johann Georg Meusel. Celui-ci est connu pour être l'un des plus laborieux bibliographes allemands de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il a dirigé pendant trente ans plusieurs revues d'art; elles étaient imprimées à Erfurt, à Mannheim (Museum für Künstler und Kunstliebhaber), à Leipzig et à Dresde. Elles présentaient les créations et les centres artistiques de l'Europe entière. Tout autre est l'esprit du »Patriotische Archiv für Deutschland« de l'ancien ministre du landgraviat de Hesse-Darmstadt, Friedrich Carl von Moser. Les critiques faites à ses idées et à sa politique l'ont amené à démissionner de ses fonctions. Acquis à la physiocratie et aux réformes politiques, il a défendu ses idées dans de nombreuses revues éditées principalement à Francfort, à Mannheim et à Leipzig. Il a toujours prétendu que les princes étaient au service du peuple et que sans la vertu la puissance et la gloire n'étaient rien.

La seule évocation de ces quelques revues révèle que Mannheim a fortement participé au mouvement culturel et idéologique du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Christel Hess s'efforce alors – tout en reconnaissant ne pas pouvoir le faire entièrement – de restituer l'environnement politique et social qui entoure ces productions. Elle juge moins rigoureusement que d'autres la politique réactionnaire de Charles Théodore et fait observer que celle-ci a été différemment appliquée en Bavière et dans le Palatinat Electoral. Les conseillers du prince, en particulier Andreas Lamey, ont opté au Palatinat pour une conduite libérale des affaires. On peut dès lors se poser la question pour qui cette presse a été produite. Des citoyens assurément étaient abonnés aux journaux et aux revues; des ruraux peut-être. Les inventaires après décès attestent la possession de livres par les habitants de certains bourgs. Les vrais témoignages, à l'exception de ceux qui concernent les cafés et les sociétés de lecture, restent rares. L'auteur consacre un développement aux sociétés littéraires et aux académies dont l'existence a stimulé l'édition de périodiques.

Voici un ouvrage très sérieux. L'abondance des références – malheureusement rejetées à la fin du livre – et des indications bibliographiques (trente pages) en sont le témoignage. Sachons gré à l'auteur d'avoir songé à publier un tableau chronologique des principales parutions de revues et des journaux (p. 321) et à illustrer ce vaste travail qui souligne sur de nombreux points le rôle d'intermédiaire que joue Mannheim entre la France et les Allemagnes.

Jean-Pierre KINTZ, Mulhouse

Helmut REINALTER (Hg.), Josef II. und die Freimaurer im Lichte zeitgenössischer Broschüren. Wien (Böhlau) 1987, 170 p. (Veröffentlichungen der Kommission für Neuere Geschichte Österreichs, 77).

L'Auteur publie ici 16 textes sur la Franc-Maçonnerie au temps de Joseph II, précédés chacun d'une courte présentation. Dans l'introduction générale sont rappelés les débuts de la Franc-Maçonnerie spéculative, l'initiation à La Haye en 1731 de François de Lorraine, l'existence éphémère de la loge viennoise »Aux Trois Canons«, le peu d'effets des condamnations pontificales grâce à la protection de l'empereur François, le grand essor des loges de 1770 à 1780.

Sous Joseph II, toute une littérature de pamphlets et de libelles, pour ou contre la Franc-Maçonnerie, proliféra, branche particulière de cette *Broschürenflut* si bien analysée par Leslie Bodi dans son «Tauwetter in Wien». La bulle de Benoît XIV ne resta pas sans résonnance: un ex-jésuite et *Aufklärer*, Karl Michaeler, membre de la loge d'Innsbruck «Aux Trois Montagnes», prit soin de la réfuter point par point en 1781 (texte n° 1); attaqué personnellement par ses adversaires qui lui reprochaient d'être à la fois clerc et Maçon, il répliqua en 1783 par un nouveau manifeste (texte n° 2). Devenu conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Vienne, il gagna la capitale où il se lia avec une des personnalités dominantes de la Franc-Maçonnerie et de l'*Aufklärung*, Ignaz Edler von Born.

Né en Transylvanie, élevé chez les piaristes d'Hermannstadt (act. Sibiu), étudiant en droit à Prague, Ignaz von Born fréquenta dans la ville bohême le cercle de Joseph Riegger, de Joseph von Sonnenfels et de Joseph von Born. Avec l'aide de l'évêque de Leitmeritz (act. Litoměřice), il fonda la «Böhmische Gelehrte Gesellschaft» qui travailla en liaison avec la loge pragoise «Aux Trois Colonnes Couronnées» et édita les «Acta Litteraria Bohemiae et Moraviae» et les «Prager Gelehrten Nachrichten». Nommé en 1776 au cabinet impérial d'histoire naturelle, Born s'installa à Vienne où il déploya une vaste activité politico-littéraire en remplissant les colonnes du «Journal für Freymaurer» et de la «Wiener Realzeitung», publiés par Alois Blumauer. Il fut surtout celui qui donna à la loge viennoise «A la Vraie Concorde» une orientation à la fois scientifique et politique; la loge devint une *Eliteloge*, une sorte d'académie où les frères dissertaient sur la morale, les mathématiques, les sciences de la nature, et une officine politique pour seconder le gouvernement dans sa lutte contre les moines et la superstition et pour promouvoir les libertés de presse et de conscience. Il s'agissait donc pour la Franc-Maçonnerie de conquérir une zone d'influence et de saisir toutes les possibilités d'établir les fondements pour une vie libre de l'esprit.

Dans cette atmosphère somme toute favorable, la Patente sur la Franc-Maçonnerie du 11 décembre 1785 (texte n° 3) fit l'effet d'une bombe. Rappelons qu'elle n'autorisait qu'une loge par capitale provinciale, exceptionnellement trois à Vienne, Prague et Budapest qu'elle obligeait les Franc-Maçons à se déclarer aux autorités, qu'elle faisait devoir aux loges d'annoncer leurs réunions. Emanant d'un souverain qui avait d'abord protégé l'Ordre, auxiliaire de sa propagande, la Patente qui le plaçait sous la surveillance de la police parut incompréhensible. Helmut Reinalter fait minutieusement le point sur les raisons qui poussèrent Joseph II à édicter cette mesure. Leslie Bodi a dit combien la stricte morale fonctionnariste du joséphisme s'accommodait mal de la fraternité maçonnique. Joseph II a-t-il craint que l'Ordre ne devienne un Etat dans l'Etat, à la manière de la Compagnie de Jésus sous ses prédécesseurs? Pouvait-il tolérer l'action secrète des frères? Toute l'affaire doit-être aussi replacée dans le contexte de l'échange projeté des Pays-Bas contre la Bavière et du complot des Illuminés de Bavière, dont Joseph II pensait se servir en cette occasion et qui se révélèrent être des mouchards au service de Frédéric II. Cet échec a-t-il convaincu l'Empereur de la nécessité de surveiller une société que le roi de Prusse, Franc-Maçon lui-même, pouvait utiliser à son avantage? Rappelons que dès 1781, Joseph II avait interdit à l'Ordre de reconnaître une obédience extérieure. Les recherches récentes sans pour autant nier les interprétations anciennes, insistent sur les problèmes internes que la Franc-Maçonnerie connut après l'instauration, en 1784, de la Grande Loge autrichienne qui réunissait toutes les loges de la monarchie, sauf celles des Pays-Bas. La «Storia della Massoneria in Italia...» de Carlo Francovitch (1984) éclaire d'un jour nouveau la promulgation du *Freimaurerpatent*; ce qui se passa en Lombardie de 1783 à 1789, révélé par la correspondance du maître de la loge milanaise «Concordia» avec le représentant lombard à la Grande Loge de Vienne informe rétrospectivement sur ce qui a pu survenir avant 1785 et ailleurs dans la monarchie. Par exemple à Prague, les dures querelles entre loges symboliques et loges écossaises et la scission d'une loge obligèrent à recourir à la voie autoritaire – *sanfte Gewalt* – pour réunir les sept loges à la Grande Loge de Bohême. Il y eut également des difficultés à Vienne où nombre de Francs-Maçons s'opposèrent vivement à

la destruction de l'existence indépendante des loges au profit de l'érection de la Grande Loge. La Patente de Joseph II aurait donc eu aussi pour but de faire taire les résistances à la politique réformatrice, unificatrice et uniformisatrice. Il ne faut certes pas négliger les divisions profondes entre ceux qui restaient attachés aux ordres johanniques, après le convent de Wilhelmsbad, d'une part, et de l'autre l'aile «gauche» des Illuminés et l'aile «droite» des Rose-Croix; mais ce n'est qu'un aspect d'une problématique plus générale.

La Patente provoqua un nouveau flot de libelles qui donna à cet épisode une publicité que les Francs-Maçons, amoureux du secret, ne recherchaient pas. Joseph Rautenstrauch déplora que les affaires de l'Ordre soient devenues le sujet des conversations des cafés viennois, des dandys et autres coquettes (texte n° 5). Les réactions furent parfois mitigées; le Franc-Maçon Franz Kratter tâcha d'atténuer le catastrophisme de ses confrères, tout en ne cachant pas les dangers de division que la Patente faisait courir à l'ordre (texte n° 4). Souvent, les Maçons n'exprimèrent pas leur opposition ouvertement; ils prirent le parti de louer publiquement la loi dans l'espoir d'obtenir quelques adoucissements; ainsi se lisent les appuis très formels exprimés dans des poèmes de circonstance, faisant de Joseph II le protecteur de la Maçonnerie, dus aux plumes de Blumauer (texte n° 6), de Prandstetter (texte n° 7) ou de Gottlieb Leon (texte n° 8). Le plus souvent, l'hostilité des Francs-Maçons se libéra dans des pamphlets anonymes. Le même Blumauer, très choqué par le terme de *Gaukeley* employé dans la Patente pour qualifier l'ordre, répliqua dans un libelle («Was ist Gaukeley? oder vielmehr Was ist nicht Gaukeley?») où il interpellait l'Empereur, fils du Franc-Maçon François 1<sup>er</sup>: «Schaltest du nicht Joseph den Großen einen Gauklersohn?» (texte n° 9).

Il y eut aussi des partisans de la Patente. Si dans ses «Lettres du Ciel», Joseph Richter recherchait une solution de compromis (texte n° 10), Leopold Alois Hoffmann, le futur renégat de l'*Aufklärung*, longtemps Maçon, défendit hardiment la mesure de Joseph II (textes n° 11 et n° 13), en critiquant l'intolérance et le fanatisme des loges et en ironisant sur les défections dans les rangs de ces bâtisseurs de la félicité universelle. L'Eglise applaudit, elle-aussi, à une loi qui restreignait l'activité de l'Ordre (texte n° 12); beaucoup de clercs également Francs-Maçons durent renoncer à leur engagement dès lors qu'ils n'étaient plus couverts par l'anonymat.

La Patente entraîna un réel déclin de la Maçonnerie. Beaucoup de loges cessèrent toute activité, comme les trois de Lemberg (act. L'vov); Vienne qui avait droit à trois loges n'en reconstitua que deux, «A la Vérité» et «A l'Espérance Couronnée». La division s'installa chez les frères; en porte témoignage l'affaire Kratter, un Maçon de la loge «A saint Joseph», qui attaqua Ignaz von Born pour avoir écrit au président de l'Académie des Sciences de Munich à propos des poursuites contre les Illuminés. Dans un pamphlet intitulé «Freymaurer Auto da Fé» (texte n° 14), il se justifia de cette prise de position contre le célèbre Franc-Maçon; s'ensuivit une guerre de pamphlets (la réponse de N. Schultze, ami de Born, texte n° 15) à laquelle Johann Pezzl mit fin avec sa verve satirique coutumière; la polémique ne laissait derrière elle que puanteur (texte n° 16). En 1790, il ne restait que neuf loges dans les Etats de Joseph II, Pays-Bas non compris. La loge «A la Vérité» proclama sa dissolution en 1789. Couvrit-elle? Ce qui est sûr, c'est que ses membres restèrent en relation les uns avec les autres, comme le futur club des jacobins en apporte la preuve.

Ainsi la documentation sur la Franc-Maçonnerie s'enrichit-elle par la publication de nouvelles pièces réunies autour d'une des décisions les plus discutées de Joseph II. C'est en même temps tout le dossier de l'absolutisme éclairé qui se trouve par là-même étoffé.

Claude MICHAUD, Orléans